

# Menaces et systèmes de sécurité : L'AniTEC et le CNPP signent un partenariat



Visuel d'illustration Adobe Stock

**Courant octobre 2021, l'AniTEC et le CNPP (Centre national de prévention et de protection) ont signé un partenariat visant à développer les bonnes pratiques pour mettre au diapason menaces et systèmes de sécurité.**

Pour ce faire, les deux organisations participeront à différentes actions communes de prévention et de communication dans l'objectif d'accroître le niveau de prévention et de maîtrise des risques, de fiabilité, de confiance et de pérennité dans les installations de sécurité incendie et de sûreté.

Dans le cadre de ce partenariat, l'**AniTEC** (Alliance nationale des intégrateurs de technologies) sera représenté au sein des comités de certification de produits, de services et d'élaboration des référentiels techniques dans les domaines ayant trait à la détection incendie et au système de sécurité incendie, détection intrusion, contrôle d'accès, vidéosurveillance et cybersécurité des technologies connectées.



***Arnaud Brouquier (à gauche)  
président de l'AniTEC et Guillaume  
Savornin, directeur général du  
CNPP, le 19 octobre dernier, lors de  
la signature du partenariat entre les  
deux organisations.***

Photo : CNPP

Depuis 2019, l'AniTEC et le **CNPP** travaillent en étroite collaboration pour accompagner les intégrateurs, installateurs et mainteneurs de technologies de sécurité / sûreté dans leurs activités, et plus particulièrement pour encadrer la collecte et le traitement de données personnelles avec notamment la mise en place du label CNPP/RGPD, la réalisation d'une enquête commune sur les bonnes pratiques en matière de formation et sur la certification.